

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 décembre 2024
Sous la présidence de MERLIN Gilbert, maire
Date de convocation : 2 décembre 2024
Secrétaire de séance : Florence EMERY

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de votants : 17 Pour : 17 Contre : 0
15.0/12.09

Étaient présents : Mmes Valérie Berthéol, Béatrice Blampied, Véronique François, Florence Emery, Delphine Lambert, Sandy Dupuis, MM. Gilbert Merlin, Edouard Minier, Dominique Tamarelle, Thierry Hebert, Pascal Peltier, Philippe Brument, François Fleury, Martine Scheben, Arnaud Baligout.

Étaient absents excusés : Mmes Anne Debaisieux, MM. Gilles Assenard (donne pouvoir à M. François Fleury), Johan Delacroix (donne pouvoir à M. Gilbert Merlin),

Étaient absents : Mme Séverine Ouvry

Objet : Finances – Demande de subventions pour le changement de l'éclairage en LED des bâtiments communaux de Saint-Martin-du-Vivier- Approbation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

- La rénovation de l'éclairage des bâtiments communaux permet un potentiel d'économie.
- La commune souhaite réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre.
- Le remplacement des luminaires existants par des équipements LED plus performants est une action éligible à diverses subventions,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le projet de changement de l'éclairage en LED des bâtiments communaux de Saint-Martin-du-Vivier dont le montant est estimé à 5 000 €.

Article 2 : D'autoriser le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires auprès des organismes publics compétents pour financer ce projet.

Article 3 : D'autoriser le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions correspondants et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 4 : D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune.

Ampliation de la présente délibération sera déposée à la Préfecture de la Seine-Maritime.



Le Maire

Gilbert MERLIN